

## ASSOCIATIONS : LA RÉGION VOUS AIDE

### *Pour les aides de la « Vie Associative »*

#### **Les bénéficiaires sont :**

*Les associations dont l'activité principale entre dans les champs de compétence ou dans les priorités régionales, et dont le siège social et/ou les activités sont situés en région Nouvelle-Aquitaine.*

#### **Faire sa demande d'aide :**

*Sur la base du dossier de demande 2021 de la Région, formaliser son projet et le présenter complété des pièces obligatoires mentionnées dans le dossier type, téléchargeable sur :*

*<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/soutien-vie-associative>*

*Une attention particulière sera portée :*

- à la viabilité du projet,*
- à la santé financière de l'association,*
- à l'impact du projet sur les territoires,*
- aux projets collectifs engageant deux ou plusieurs associations prévoyant la mutualisation des moyens et des postes, ainsi que les dynamiques collectives,*
- à la volonté d'acquérir des compétences (formation des bénévoles, ...),*
- à la prise en compte de la lutte contre les discriminations et l'égalité femme-homme dans le projet et dans la gouvernance de l'association.*

#### **Le cadre légal :**

*La Délibération n°2019.985.SP « Règlement d'intervention Vie associative »*

**Direction des Sports de la Vie ASSOCIATIVE et de l'Égalité  
Service de l'Égalité, de la Vie Associative et des Solidarités**



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**Dans ce guide vous trouverez :**

**1- L'ACCOMPAGNEMENT A LA  
STRUCTURATION DES ACTEURS**

Formation des bénévoles

Structuration des têtes de réseau

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

**2- LE SOUTIEN A L'EMPLOI**

**3- LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS  
AU TITRE DU PROJET ASSOCIATIF**

**Contacts Région Nouvelle-Aquitaine**

*Direction des Sports de la Vie ASSOCIATIVE et de l'Égalité  
Service de l'Égalité, de la Vie Associative et des Solidarités*

**Bordeaux**

Hôtel de Région  
14, Rue François de Sourdis  
  
33 077 Bordeaux

**Limoges**

Maison de la Région  
27, boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87 031 Limoges

**Poitiers**

Maison de la Région  
15, rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86 021 Poitiers

## FORMATION DES BENEVOLES

### Domaines d'intervention

#### Le contenu :

La Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Etat dans le cadre du FDVA 1 (Fonds de développement de la vie associative), finance l'organisation de formations collectives et gratuites pour les bénévoles des associations.

Pour des formations de 1 à 5 jours.

#### Des priorités définies :

Dans le cadre de la note d'orientation FDVA 2021, validée par la Commission consultative FDVA 1.

### Montant des aides financières

Subvention forfaitaire 500€/jour de formation

### Calendrier

Dépôt des dossiers du 4 janvier au 1er février 2021 ; vote en Commission Permanente du 17 mai 2021.

Dépôt de demande exclusivement sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Pour en savoir plus : Note d'orientation FDVA 2021 téléchargeable dès décembre 2020 sur <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/> et <http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gouv.fr>

### Vos contacts à la Région

**Pilotage** : Régine Fouqueray

**Référentes** : Fanny Breffy, Mireille Geffré, Véronique Larue

[vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr) ; 05 49 38 49 38

## STRUCTURATION DES TETES DE RESEAU

### Domaines d'intervention

#### Le contenu :

La Région soutient le fonctionnement des réseaux associatifs, régionaux ou interdépartementaux, dont les projets contribuent à une plus grande solidarité territoriale et au renforcement du lien social.

#### Sont éligibles les demandes concernant :

- l'animation et la coordination régionale du réseau associatif,
- les projets de réorganisation des réseaux à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine,
- le développement du réseau associatif dans les territoires non couverts,
- l'accompagnement et/ou le tutorat de projets innovants en matière de gouvernance associative.

### Montant des aides financières

30% maximum de la dépense éligible.

### Calendrier

Dépôt des dossiers jusqu'au 15 janvier 2021 ; vote en Commission Permanente du 12 avril 2021.

Utilisation du dossier type de demande de subvention Région Nouvelle-Aquitaine 2021.

### Vos contacts à la Région

**Pilotage** : Régine Fouqueray

**Référente** : Sylvie Marcadié

vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr ; 05 49 38 49 38

## **DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)**

### **Domaines d'intervention**

#### **Le contenu :**

La Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'État et la Banque des Territoires – groupe Caisse des Dépôts, accompagne par un co-financement les associations employeuses qui ont engagé une démarche de diagnostic dans le cadre du DLA.

#### **Des priorités définies :**

La Région soutient prioritairement l'accompagnement des associations déjà bénéficiaires au titre d'une politique régionale et dont l'objet peut être :

La consolidation d'un emploi associatif.

L'analyse du modèle économique de l'association.

La mise en œuvre d'un nouveau projet sur le territoire.

Le déploiement de nouvelles actions à l'échelle de la région.

La fusion d'associations engendrée par la réforme territoriale.

### **Montant des aides financières**

Un co-financement des diagnostics dans le cadre du DLA des associations employeuses: 30% maximum du coût avec une priorité aux demandes collectives. Ce co-financement est réalisé via les opérateurs sélectionnés dans chaque département et au niveau régional dans le cadre d'une convention.

### **Calendrier**

Contact à prendre avec les opérateurs sélectionnés dans chaque département et au niveau régional, tout au long de l'année.

<https://www.info-dla.fr> > nouvelle-aquitaine

### **Vos contacts à la Région**

**Pilotage** : Gaëlle Charté

**Référent.e.s** : Anaïs Fenard

vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr ; 05 49 38 49 38

## LE SOUTIEN A L'EMPLOI

### Domaines d'intervention

#### Le contenu :

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient la création d'emplois associatifs en CDI à temps plein pour le développement d'activités d'intérêt général relevant des champs d'intervention de la Région.

Les associations déjà bénéficiaires d'aides régionales à l'emploi (dispositif ex-Limousin) doivent informer la Région de toute modification portant sur le poste aidé : changement de titulaire ou de missions. Ces modifications devront faire l'objet d'un examen préalable de la Région.

#### Des priorités définies :

Les projets d'emplois partagés.

Les projets amorçant une dynamique en milieu rural ou en zone fragilisée.

### Montant des aides financières

L'aide, limitée à 1 emploi, est attribuée pour 3 ans pour un montant de 21 000 €, soit 8 000 € en année 1, 7 000 € en année 2 et 6 000 € en année 3.

### Calendrier

Dépôt des demandes avant la création de l'emploi.

- Dépôt des dossiers jusqu'au 19 juillet 2021 ; vote en Commission Permanente du 8 novembre 2021.

Utilisation du dossier type de demande de subvention Région Nouvelle-Aquitaine 2021.

### Vos contacts à la Région

**Pilotage** : Gaëlle Charté

**Référent.e.s** : Christophe Roumilhac, Sophie Bohrer

vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr ; 05 49 38 49 38

## LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

### Domaines d'intervention

#### Le contenu :

La Région Nouvelle-Aquitaine entend aider les associations au travers de leurs investissements structurants.

Les actions subventionnées doivent permettre de consolider les structures et leurs projets en sécurisant leurs modèles économiques.

#### Des priorités définies :

- des projets visant à améliorer la qualité de vie et l'attractivité des territoires
- les projets menés en territoires ruraux
- des initiatives permettant de renforcer de moderniser le projet associatif

### Montant des aides financières

50 % maximum de la dépense éligible.

### Calendrier

Dépôt des dossiers jusqu'au 24 août 2021 ; vote en Commission Permanente du 8 novembre 2021.

Utilisation du dossier type de demande de subvention Région Nouvelle-Aquitaine 2021.

### Vos contacts à la Région

**Pilotage :** Véronique Larue

**Référent.e.s :** Anaïs Fenard, Christophe Roumilhac, Isabelle Gelin

vie.associative@nouvelle-aquitaine.fr ; 05 49 38 49 38



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

**MES NOTES :**

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page below the 'MES NOTES :' header.